



RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 03625  
Numéro SIREN : 488 039 819  
Nom ou dénomination : 2CM

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2013 sous le numéro de dépôt 433

433

**2CM**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
Au capital de 5.000 EUROS  
Ayant son siège social à BAGNOLET (93170) – Centre Commercial AUCHAN BEL EST, RCS  
BOBIGNY sous le numéro 488 039 819



**GREFFE**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** 08 JAN. 2013  
**du 01<sup>er</sup> novembre 2012.**

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BOBIGNY (Seine-Saint-Denis)

L'an deux mille douze, le 1<sup>er</sup> novembre, les associés de la société 2CM, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €, dont le capital est réparti en 500 parts sociales de 10 € chacune,

se sont réunis sur convocation du gérant, conformément aux dispositions légales.

Il a été établi une feuille de présence et qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

L'assemblée est présidée par le gérant Frédéric DE BROUX.

Le président constate que sont présents ou représentés :

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| 1 M. Léonard COLOMBINI | propriétaire de 50 PARTS |
| 2. Mme Bo Chou PHUNG   | propriétaire de 50 PARTS |

TOTAL DES PARTS DES ASSOCIES PRESENTS **100 PARTS**

La feuille de présence, certifiée exacte par le président permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent et représentent plus de la moitié des parts sociales.

L'assemblée étant ainsi susceptible de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

**II**

Il déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Cession du fonds de commerce d'OPTIQUE sis à BAGNOLET (93170) – Centre Commercial AUCHAN BEL EST
- 2 - pouvoir exprès donné à Monsieur L. COLOMBINI
- 3 - démission de Monsieur DE BROUX de sa qualité de gérance
- 3- nomination de M. COLOMBINI en qualité de gérant

*Handwritten initials: C and BP*